

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

No de résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE

29 MARS 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 29 mars 2021 à 17h30 à huis clos et par enregistrement audio. La séance a été convoquée selon l'article 152 du Code municipal du Québec.

La présente séance est présidée par la mairesse Louise Lebrun. Elle explique la procédure d'enregistrement pour donner suite au décret gouvernemental sans la présence du public.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Robert Chrétien Mme Marilou Carrier Mme Nicole Poirier Mme Louise Boutin M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

Les membres du conseil municipal reconnaissent avoir été informés de cette séance extraordinaire.

2021-03-48 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Roland Czech Appuyé par Nicole Poirier Que la séance soit ouverte.

> ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-03-49 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Marilou Carrier Appuyé par Robert Chrétien

Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.





Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE LUNDI 8 MARS 2021 À L'HÔTEL DE VILLE À 16h30 À huis clos et par enregistrement audio

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance. ®
- 2. Acceptation de l'ordre du jour. ®
- 3. Autorisation signatures entente concernant la subvention pour le financement du projet d'habitation coopérative de solidarité du parc de Sainte-Barbe ®
- 4. Levée de la séance. ®

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2021-03-50

SIGNATURES ENTENTE CONCERNANT LA SUBVENTION À LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE POUR LE FINANCEMENT DU PROJET D'HABITATION COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DU PARC DE SAINTE-BARBE

ATTENDU QUE le projet d'habitation Coopérative de solidarité du Parc de Sainte-Barbe situé dans la Municipalité de Sainte-Barbe a été déposé à la Société d'Habitation du Québec dans le cadre du programme AccèsLogis Québec ;

ATTENDU QUE ce projet de 12 logements éprouve des difficultés à compléter son montage financier considérant les coûts de construction élevés ;

ATTENDU QUE ce projet requiert un soutien financier ;

ATTENDU QUE le Ministre des Affaires Municipales et de l'Habitation a été autorisée à octroyer une subvention à la Municipalité de Sainte-Barbe afin de lui permettre de financer la réalisation de projets d'habitation ;

EN CONSÉQUENCE.

Il est proposé par Louise Boutin Et appuyé par Nicole Poirier

Que la mairesse, Louise Lebrun et la directrice générale, Chantal Girouard soient autorisées à signer les documents relatifs à l'entente concernant la subvention pour le financement du projet d'habitation coopérative de solidarité du parc de Sainte-Barbe.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ, LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-03-51 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Roland Czech Appuyé par Robert Chrétien

Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée à 17h35.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Louise Lebrun Chantal Girouard

Louise Lebrun G Mairesse I

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)